

Similis

Journal des Homéo-Patients

Numéro 38 - JUILLET 2020

Calendrier

- Centre Socio-Culturel d'Endoume
Journée Portes Ouvertes, Marseille
02 septembre 2020
- Maison de la Vie Associative
La Rencontre des Associations, Martigues
19 septembre 2020
- Fédération Nationale des Sociétés Médicales
Homéopathiques de France (FNSMHF)
46^{es} Entretiens Homéopathiques de Paris
09 et 10 octobre 2020
- Fédération Européenne des Associations
de Patients de l'Homéopathie (EFHPA)
Assemblée Générale, Bilbao, Espagne
14 novembre 2020
- Comité Européen pour l'Homéopathie (ECH)
Congrès d'Automne, Bilbao, Espagne
13 et 14 novembre 2020



Association Homéo-Patients – France

Directeur de la publication : Joël SICCARDI

Siège social : AHP-FR - Centre Socioculturel
285, rue d'Endoume 13007 Marseille

Adresse Postale : AHP-France chez Monsieur Siccardi
1, allée Lazare Carnot, l'Escaillon
13500 Martigues

E-mail : asso.homeopatient.fr@gmail.com

Site Internet : www.ahpfrance.org

 : [Association Homéo Patients France](https://www.facebook.com/AssociationHoméoPatientsFrance)

Cotisation Annuelle

12 € : adhésion simple - 20 € : membre bienfaiteur

Le mot du Président

Chères amies, chers amis,

Drôle de période, drôle d'atmosphère...

Nous ne sommes plus confinés, on peut sortir tout en respectant des consignes, avancer masqués, renouer des contacts tout en gardant des distances. Tout cela est encore très anxiogène et éprouvant pour les organismes.

Heureusement que nous pouvons toujours compter sur nos médecins et sur tous les acteurs de l'homéopathie, au sens large.

Car vous découvrirez, ou reverrez, au travers de certains articles toute une palette, non exhaustive bien évidemment, d'organismes et associations bien organisés, bien structurés, solides et sérieux qui œuvrent depuis tant d'années pour la défense, le soutien, le développement et la promotion de l'homéopathie, au niveau national comme hors de nos frontières.

C'est réconfortant et rassurant pour l'avenir.

Il nous reste, nous patients, à continuer à faire entendre notre voix, encore et encore. Parce que nous savons ce qui est bon pour nous !

En parlant de voix, me voilà donc président d'HoméoFrance, l'Union des acteurs de l'homéopathie française, l'association qui succède au Collectif de soutien créé il y a près de deux ans. Les acteurs de l'homéopathie ont souhaité que, pour ces débuts, ce soit un patient qui assure la présidence de cette association, le patient au cœur du système de soins, et pour l'intérêt duquel tous agissent et œuvrent quotidiennement.

Avec cette nomination, c'est nous tous qu'humblement je représente. Et de la même manière que nous, citoyens-patients avons applaudi les soignants à 20 heures pendant des semaines, là, nous, patients-citoyens, avons l'opportunité de remercier les professionnels de santé et tous les acteurs qui s'occupent quotidiennement de notre santé, de notre qualité de vie.

Nous avons aussi et toujours la possibilité de le faire savoir autour de nous, jusqu'en plus haut lieu. Ne nous en privons pas. Notre association AHP France ne s'en privera pas.

C'est notre liberté de choix. Aujourd'hui comme pour le "jour d'après", continuons ensemble, unis et respectueux de nos différences, de notre environnement, pour "pérenniser l'accès de l'homéopathie au plus grand nombre".

Toute l'équipe d'AHP France vous souhaite un bel été.

Joël Siccardi
Président d'AHP-France

HoméoFrance,

l'Union des acteurs de l'homéopathie française

Créée le 27 février 2020, annoncée officiellement par communiqué de presse le 15 juin 2020, cette association est le prolongement du Collectif de soutien à l'homéopathie qui agit depuis près de deux ans pour la défense et le développement de l'homéopathie. Nous vous avons régulièrement tenu au courant des actions menées par les acteurs de ce Collectif. Ces actions communes seront désormais portées par HoméoFrance.

Nota : un site internet dédié est en construction.



Joël Siccardi,
président d'HoméoFrance.

HoméoFrance est composée d'organisations de professionnels de santé, d'associations de patients et d'industriels du médicament, chaque structure gardant par ailleurs sa liberté d'expression et d'action. Voici le rappel des membres fondateurs dont certains ont déjà été présentés dans nos précédents numéros, d'autres pourront l'être prochainement.

- L'Association Homéo Patients France – AHP France.
- Le Centre Homéopathique de France – CHF - Association Hôpital Saint-Jacques : une école, le Centre d'études Homéopathiques de France créé en 1931, et un centre de santé créé en 1867 (cf. présentation dans le journal *Similis* de janvier 2019).
- Le Centre d'Enseignement et de Développement de l'Homéopathie – CEDH : un organisme de formation fondé en 1972 ;
- Le Conseil National Professionnel des Médecins Homéopathes – CNP MED. HOME0 : organisme professionnel créé en 2010.
- Le Collectif Safemed : collectif de patients et professionnels de santé créé en 2018.
- La Fédération Française des Sociétés d'Homéopathie – FFSH : réseau national d'associations en homéopathie pour les professionnels de santé créée en 1987, organisme de formation.
- La Fédération Nationale des Sociétés Médicales Homéopathiques de France – FNSMHF : fédération fondée en 1953, elle réunit une vingtaine de sociétés médicales de l'homéopathie française.
- L'Institut National Homéopathique Français - INHF Paris : une école depuis près de 25 ans (cf. présentation dans le journal *Similis* de juin 2018).
- La Société Française d'Homéopathie – SFH : la plus ancienne société médicale d'homéopathie, créée en 1889.
- La Société Homéopathique Internationale de Soins de Support en Oncologie - SHISSO : société savante

Le 15 juin 2020 : Communiqué de presse d'HoméoFrance

« Garantir un accès à tous les patients, d'une homéopathie remboursée prescrite par des professionnels de santé diplômés »

Joël Siccardi, Président d'HoméoFrance.

**Pour une santé responsable et durable,
Les acteurs de l'homéopathie se rassemblent au sein de l'association HoméoFrance**

Parce que des millions de patients revendiquent le choix de pouvoir se soigner autrement et en toute sécurité, les acteurs de l'homéopathie, réunis en collectif depuis plus de 18 mois ont décidé de se fédérer au sein d'HoméoFrance, une association qui sera une plateforme d'actions et de propositions.

Les acteurs d'HoméoFrance s'engagent pour la reconnaissance de l'expertise du patient, et la garantie de sa liberté de choix ainsi que pour la liberté de prescription des médicaments homéopathiques par les professionnels de santé.

HoméoFrance se mobilisera également pour le développement d'un enseignement universitaire validé et de la recherche en homéopathie. L'information du grand public et l'accès pour tous à la thérapeutique homéopathique feront également parties des missions de cette association.

Tout cela devant conduire naturellement au maintien du statut du médicament homéopathique et de son remboursement.

C'est la feuille de route que se donne aujourd'hui HoméoFrance !

5 collèges réunissant les patients, les enseignants, les professionnels de santé, la recherche et les entreprises du médicament travailleront à des actions et propositions en accord avec l'objet de l'association.

Cette structure permettra également de répondre aux nombreuses attaques injustifiées qui fleurissent en continu contre l'homéopathie en diffusant de nombreuses contre-vérités.

Les membres fondateurs de cette association :

Voir par ailleurs

La gouvernance :

Président : Joël Siccardi – Vice Président : Dr Charles Bentz

Secrétaire : Dr Antoine Demonceaux – Secrétaire adjoint : Yasmine Terki

Tresorier : Dr Hélène Renoux

HoméoFrance, Union des acteurs de l'homéopathie française
79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS

créée en 2016 (cf. présentation dans le journal *Similis* de juin 2018).

- La Société Savante d'Homéopathie – SSH : organisme représentatif des médecins homéopathes français pour l'enseignement et la recherche créé en 2004.
- La Société Savante de Médecine Anthroposophique – SSMA : société savante créée en 2011.
- Le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français – SNMHF : syndicat de médecins créé en 1932.
- Le Syndicat National de la Médecine Anthroposophique – SNMA : syndicat de médecins créée en 2010
- Le Syndicat National de la Préparation Pharmaceutique – SN2P : syndicat de pharmaciens d'officine créé en 2011.
- L'Union de la Pharmacie pour l'Homéopathie – UPHoméo : association de pharmaciens créée en 2019.
- L'Association des Entreprises du Médicament Homéopathique – AEMH : association de trois entreprises, la société BOIRON, la société WELEDA, le Laboratoire LEHNING, créée en 2020.

Zoom sur une association européenne de patients : FHI - Félag áhugafólks um hómópatíu á Íslandi

(Association de patients intéressés par l'homéopathie en Islande)

Nous poursuivons notre tour d'horizon des organisations membres de l'EFHPA : après l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, voici aujourd'hui des informations venant d'Islande : un vif merci à Danielle et Olaf que nous avons eu le plaisir de rencontrer lors d'assemblées générales de l'EFHPA.



Olafur Rafn Jonsson et Danielle Palade.

« Nous faisons de notre mieux pour informer les gens sur les avantages des remèdes homéopathiques et les avertir des effets secondaires graves de nombreux médicaments modernes qui continuent de se répandre dans le monde.

Situation locale de l'homéopathie

L'Association des guérisseurs d'Islande répertorie 36 homéopathes enregistrés, la plupart issus du LCPH, qui est l'acronyme du London College of Practical Homéopathie. La région métropolitaine de Reykjavik compte le plus grand nombre d'homéopathes.

Les remèdes en vente libre qui étaient disponibles dans les magasins de santé locaux et les pharmacies ont soudainement disparu de leurs étagères avec l'avènement de la nouvelle liste de prix des remèdes publiée par le ministre de la Santé, le 6 avril 2018.

À titre d'exemple les frais de demande d'enregistrement d'un remède homéopathique, qui a un permis de commercialisation dans un autre État membre de la SEE, s'élèvent à 14 000 ISK (couronne islandaise) ou environ 100 euros, plus une redevance annuelle collectée de 2 250 ISK.

Il va sans dire que c'est un élément dissuasif majeur pour les homéopathes et les patients. La fourniture de remèdes homéopathiques est par conséquent et comme auparavant, presque exclusivement gérée par les homéopathes eux-mêmes.

Cependant les recommandations du nouveau projet de loi sur la médecine du 19 février 2020, pourraient permettre aux remèdes homéopathiques d'être à nouveau facilement accessibles à tous, dans les magasins de santé et certaines pharmacies.

Défis et actions locaux

Ceux-ci sont principalement de faire face à la méfiance courante et répandue de la société envers l'homéopathie, un problème et une configuration quotidiens et constants. Ceux-ci constituent le type

Godafoss (la "cascade des dieux"), en Islande.



d'obstacle qui ne peut être surmonté du jour au lendemain, et cela présente donc une tâche future sur le long terme qui va tester notre courage pendant un certain temps.

Les gens dans ce pays sont encore très conservateurs à bien des égards. La profession médicale, cependant, recommande de plus en plus avec insistance de faire de l'exercice et de réduire l'utilisation de médicaments sur ordonnance.

La planification d'une conférence stimulerait l'intérêt et toucherait plus de personnes dans la communauté et nous nous concentrons maintenant sur cet aspect dès que nos finances nous donneront le feu vert. Il y a beaucoup de travail à faire, car les services médicaux sont entièrement fournis par l'État et ses services de santé.

Pour mémoire, avec le soutien de l'EFHPA, notre premier projet en 2010 a consisté à présenter l'exposition itinérante Hahnemann dans le hall principal de la bibliothèque locale d'Akureyri, ce qui a permis à tous ses visiteurs d'en profiter. »

Danielle Palade & Ólafur Rafn Jónsson



Le saviez-vous ?

- La dernière étude, effectuée à Strasbourg en 2017, indique que 30% des patients en cours de traitement du cancer utilisent de l'homéopathie en complément des traitements de leur maladie, avec un taux de satisfaction important de 83% (notamment contre fatigue, douleurs, nausées, anxiété, diarrhées).

(Source Institut Rafaël, Maison de l'après cancer)

L'EFHPA et ses affiliations:

les patients représentés à plusieurs niveaux

EFHPA :

European Federation of Homeopathic Patients' Association.

Dans chaque numéro du journal *Similis*, nous faisons référence à l'EFHPA, soit dans le cadre de l'assemblée générale annuelle, soit à l'occasion de la présentation d'une association de patients membres.

L'EFHPA, c'est la voix des patients de l'homéopathie en Europe. Cette fédération, créée en octobre 2003 à Marseille, regroupe aujourd'hui 21 associations réparties au sein de 15 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Slovaquie, Suisse.

Missions :

- Représenter les droits des patients qui souhaitent utiliser ou recevoir un traitement homéopathique en Europe
- Défendre leur droit aux soins de santé centrés sur le patient qui respecte leurs besoins, leurs préférences et leurs valeurs.

Pour en savoir plus :

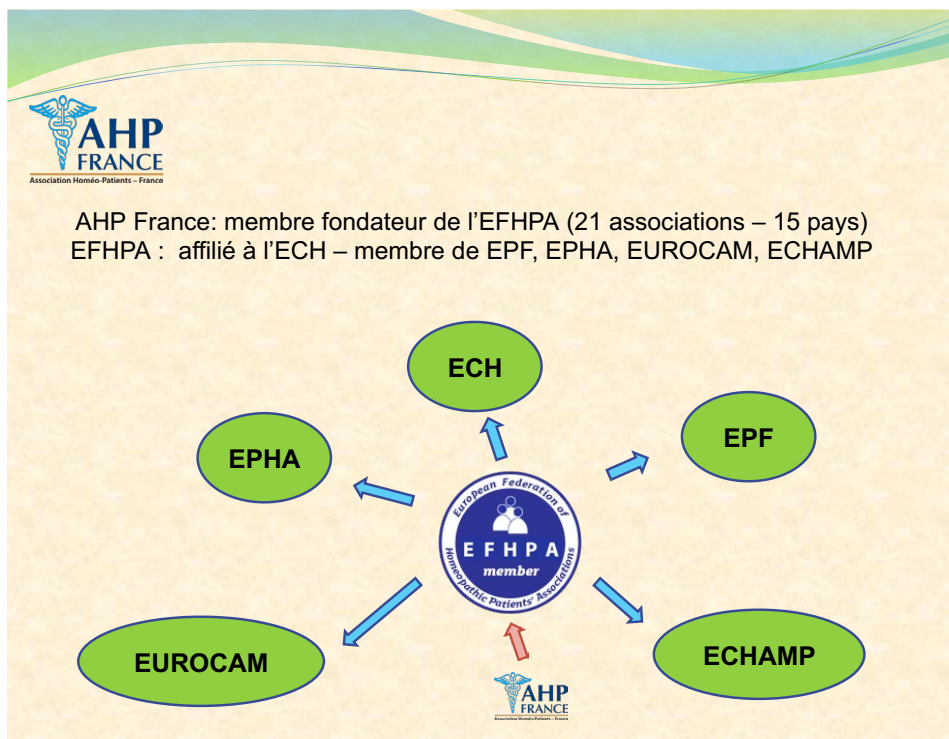
<http://www.efhpa.eu/>

Voici succinctement abordées ci-dessous, les différentes structures dont EFHPA est membre et qui permettent de renforcer la voix des patients et la représentation de l'homéopathie au niveau des autorités de la santé de l'Union Européenne.

L'EFHPA est affilié à l'ECH (Comité européen pour l'Homéopathie) et intervient au sous-comité Patients.

L'EFHPA est membre :

- du Forum Européen des Patients (EPF)
- de l'Alliance européenne pour la santé publique (EPHA)
- du réseau européen des Médecines Alternatives et Complémentaires (EUROCAM)
- de la Coalition Européenne des Produits médicaux Homéopathiques et Anthroposophiques (ECHAMP).



AHP France: membre fondateur de l'EFHPA (21 associations – 15 pays)
EFHPA : affilié à l'ECH – membre de EPF, EPHA, EUROCAM, ECHAMP

ECH : European Committee for Homeopathy

Le Comité européen d'homéopathie (ECH), créé en 1990, représente tous les médecins titulaires d'un diplôme supplémentaire en homéopathie, organisé en 40 associations dans 25 pays européens.

Objectif : parvenir à l'intégration complète de l'homéopathie dans le système de santé européen, ce qui permettra de répondre à la demande croissante des citoyens européens en matière de soins homéopathiques dans un contexte médical sûr.

Depuis fin 2016, la présidence de l'ECH est assurée par le Dr Hélène Renoux.

L'ECH compte plusieurs sous-comités : documentation, éducation, patients, pharmacie, politique, provings, recherche.

Le sous-comité patients représente les associations européennes de patients utilisateurs d'homéopathie avec pour objectif de soutenir, développer et

étendre l'homéopathie au niveau européen.

Cristal Skalin-Klopstock, du Bureau de l'EFHPA en est la coordinatrice.

Pour en savoir plus :

<https://homeopathyeurope.org/>

EPF : European Patients' Forum

Le Forum européen des patients (EPF), créé en 2003, est une fédération qui travaille avec des groupes de patients dans les domaines de la santé publique et de la promotion de la santé en Europe. Les 75 membres actuels sont des organisations paneuropéennes de groupes de maladies chroniques spécifiques ou des coalitions nationales de patients.

Mission :

- Être la voix influente et collective des patients dans les politiques européennes de santé et les politiques connexes,
- Être moteur pour faire progresser l'autonomisation des patients et l'accès

équitable des patients aux soins en Europe.

EPF s'engage dans différents projets et participe à des campagnes, dont celle lancée en 2017 pour "un accès universel aux soins d'ici 2030".

Jennifer Hurstfield, du Bureau de l'EFHPA est membre correspondant à l'EPF.

Pour en savoir plus :

<https://www.eu-patient.eu/>

EUROCAM : European Complementary and Alternative Medicine

EUROCAM est une plateforme européenne pour les organisations représentant les patients, les médecins, les vétérinaires et les praticiens du secteur de la médecine complémentaire et alternative.

EUROCAM représente l'acupuncture, l'Ayurveda, la médecine anthroposopique, la phytothérapie, l'homéopathie, la médecine naturopathique ou traditionnelle européenne, l'ostéopathie et la médecine traditionnelle chinoise. L'abréviation CAM signifie "médecine alternative et complémentaire".

But : promouvoir la contribution de la médecine alternative et complémentaire à une meilleure santé des citoyens en Europe.

Wim Menkveld, trésorier de l'EFHPA, est membre correspondant d'EUROCAM.

Pour en savoir plus :

<https://cam-europe.eu/>

EPHA : European Public Health Alliance

L'Alliance européenne de Santé publique, créée en 1993, est composée d'organisations non gouvernementales de santé publique, de groupes de patients, de professionnels de la santé et de groupes de lutte contre les maladies.

Objectif :

- Promouvoir et protéger la santé de toutes les personnes vivant en Europe
- Assurer la participation des citoyens dans le domaine de la politique de la santé au niveau européen.

Pour en savoir plus :

<https://epha.org/>

ECHAMP : European Coalition of Homeopathic and Anthroposophic Medical Products

ECHAMP est une coalition européenne composée d'entreprises de production et de distribution de médicaments homéopathiques et anthroposopiques, ainsi que de correspondants (associations de praticiens et de patients).

Objectif : permettre à ses membres de répondre à la demande des utilisateurs et des prescripteurs de l'Union Européenne pour les médicaments homéopathiques et anthroposopiques afin de garantir la disponibilité de ces médicaments.

ECHAMP s'efforce de faire de l'industrie un acteur crédible de la santé durable afin de maximiser l'impact politique au sein de l'Union Européenne.

Pour en savoir plus :

<https://www.echamp.eu/>

Mario, Chargé de communication à l'EFHPA

« Je m'appelle Mario Hopp, 41 ans et je suis président de HAHNEMANNIA en Allemagne.

HAHNEMANNIA est une association de patients pour l'homéopathie avec plus de 4000 membres et a célébré son 150^e anniversaire il y a 2 ans.

Lors de l'Assemblée Générale 2019 à Barcelone, j'ai été élu au Conseil d'Administration de l'EFHPA et j'ai pris la fonction de Chargé de Communication.

En tant que responsable des communications de l'EFHPA, j'ai les objectifs suivants :

- Communiquer et partager des informations sur les différentes organisations au sein de l'EFHPA pour ainsi devenir une communauté forte,
- Diffuser les activités des différentes organisations nationales sur les réseaux sociaux,
- Attirer plus d'associations vers l'EFHPA.

La force de l'homéopathie réside dans son utilisation par de nombreux patients.

100 millions de citoyens de l'UE, soit environ 29 % de la population de l'UE, utilisent des médicaments homéopa-

thiques couramment pour renforcer leur santé.

La publication du nombre d'utilisateurs de l'homéopathie en Europe est un grand avantage pour les organisations homéopathiques nationales et on pourrait en faire un meilleur usage pour faire progresser la pratique de l'homéopathie à tous les niveaux.

Dans certains pays européens, l'homéopathie est acceptée dans la culture médicale. Dans d'autres, il est difficile, même pour les médecins, d'exercer et dans quelques pays cela s'aggrave de plus en plus.

Les médicaments homéopathiques sont en danger dans certains pays, pour différentes raisons et de différentes manières. Il doit également être remédié à cette situation afin de protéger la pratique homéopathique.

Nous avons besoin d'expériences positives et de bonnes nouvelles sur l'homéopathie. C'est pourquoi j'ai pris le poste d'agent de communication et j'aime beaucoup mon travail. »



Mario Hopp
Chargé de Communication
EFHPA

En bref ... et toujours d'actualité

Nous préparons d'autres actions AHP France pour la rentrée. HoméoFrance de son côté a déjà des actions en cours dont nous vous parlerons en temps opportun.

De votre côté, vous pouvez continuer à nous aider :

- **La grande pétition** initiée en avril 2019 "MonHomeoMonChoix" est toujours ouverte : plus d'1,3 million de personnes ont signé pour le maintien du remboursement des médicaments homéopathiques. Et vous ?

La pétition en ligne :

<https://www.monhomeomonchoix.fr/>

Vous pouvez également retrouver sur ce site une interview donnée par notre président Joël Siccardi, publiée début juillet.

- **Continuez à sensibiliser et à interpeller :** vous pouvez écrire au Président de la République, au ministre de la Santé et des Solidarités, à votre député, à vos sénateurs, aux députés européens, aux représentants du Conseil de l'Ordre des médecins, à Madame Macron. Ces courriers, individuels mais en nombre, représentent aussi un baromètre de la mobilisation et nous avons eu l'occasion de constater lors de rencontres avec des représentants du Conseil national de l'ordre des médecins, avec le conseiller santé de l'ancienne ministre Agnès Buzyn, avec la ministre elle-même, avec des élus députés et sénateurs, qu'ils y faisaient référence et qu'ils y étaient sensibles – en bien ou en mal, c'est selon, le principal c'est d'être présent !

Sachez que de nombreux élus (près de deux cents députés et sénateurs de toute tendance politique) ont déjà

manifesté leur soutien en signant des tribunes, en posant des questions écrites au gouvernement, en adressant des courriers au ministre de la Santé, ou bien en répondant favorablement à nos e-mails.

Des idées ou des modèles de lettres sur notre site :

<https://www.ahpfrance.org/copie-de-accueil-2>

- **Avez-vous lu** « Quelle place pour l'homéopathie dans l'offre de soins ? Propositions pour pérenniser l'accès de tous les patients à la thérapeutique homéopathique en France » ? **Téléchargez le Livre Blanc** préparé par le Collectif de soutien à l'homéopathie et publié en juin 2019. **Vous y trouverez tout un argumentaire.**

Livre disponible sur notre site :

<https://www.ahpfrance.org/>

- **Pour étayer nos arguments sur l'incidence financière, pour les patients, du passage au taux de 15 %** du remboursement des médicaments et préparations magistrales homéopathiques, vous pouvez nous communiquer les nouvelles conditions de prise en charge par votre complémentaire santé.
- **Pour les adhérents qui ne l'auraient pas encore fait, pensez à renouveler votre adhésion pour l'année civile 2020, car l'association fonctionne grâce à vos cotisations.**

Votre avis nous intéresse !

En plus d'éditer *Similis*, nous essayons de vous informer par d'autres canaux de communication.

- ▶ Êtes-vous déjà allé sur notre site ? Qu'en pensez-vous ? www.ahpfrance.org
- ▶ Connaissez-vous notre page Facebook ? [Association Homéo Patients France](https://www.facebook.com/AssociationHoméoPatientsFrance)

Nous essayons d'y apporter des informations récentes et pertinentes sur l'actualité de l'homéopathie.

- ▶ Cela correspond-il à ce que vous attendez ?
- ▶ Nous y espérons vos commentaires et vos "like" !

A MÉDITER

« Si les poissons changent de sexe dans les rivières, comme on le constate de plus en plus et de manière inquiétante, ce n'est pas la faute de l'homéopathie, mais du fait des autres médicaments hormonaux.

Cette absence d'empreinte s'explique par le fait que le médicament homéopathique est le support d'une information biologique. La molécule peut polluer car elle persiste, l'information s'efface dans l'environnement et ne pollue pas. »

« Qu'il s'agisse du besoin de naturalité dont nous avons parlé, du rejet du tout chimique, de l'évaluation des résultats sur lui-même, le patient a le droit qu'on reconnaisse son expertise, enfin. »

*Dr Daniel Scimeca, médecin généraliste,
Président de la Fédération Française
des Sociétés d'Homéopathie*

Extrait du livre "Homéopathie l'évidence" (2019)

Vous avez la parole

Témoignage d'Agnès

Vous êtes patients en homéopathie, vos témoignages nous intéressent et pourraient éventuellement enrichir ce journal ou le site internet, après aval du Bureau de l'association. Contactez-nous par courrier postal ou par l'adresse e-mail.

asso.homeopatient.fr@gmail.com

« En 1982 j'ai été opérée d'un muco-cèle du sinus maxillaire gauche dans des conditions qui manquaient d'humanité. Plusieurs récidives et surtout une douleur chronique située vers 9 sur l'échelle de la douleur, 10 étant rarement crédible par le corps médical. Suivie en consultation antidouleurs sans résultat malgré des remèdes puissants en allopathie (auxquels je croyais) et des gestes médicaux parfois d'une grande violence car très intrusifs. D'autres interventions chirurgicales qui ne me soulageaient pas et la tournée des hôpitaux pour essayer de trouver une solution acceptable. En 1994 a eu lieu une dernière trépanation révélant qu'une ostéite s'était développée depuis peut-être 1982. D'où les épisodes à

répétition d'infection, d'œdème, de douleurs et de problèmes ORL. Je pourrais parler d'enfer.

L'os qui ressemblait à du sucre mouillé a été gratté. Une partie du problème seulement a été résolue, car la douleur restait envahissante.

En 2005 j'ai rencontré un vétérinaire homéopathe de la Drôme. Sensible à ce que je vivais, il m'a proposé de consulter un homéopathe. Par des chemins détournés, j'ai rencontré un médecin homéopathe anthroposophe. Rencontre vivifiante dans ma vie ! Lors de cette première consultation qui a presque duré trois heures, je lui ai déclaré que je ne croyais pas en l'homéopathie, ce dernier m'a répondu que cela l'arrangeait. Il a effectué

une séance d'acupuncture et m'a proposé un traitement homéopathique. La douleur a diminué vers 4 sur l'échelle de la douleur en une semaine pour disparaître définitivement. À ce jour, je ne souffre absolument plus et ne rencontre plus d'épisode d'œdème ou d'infection. Sauf par fortes chaleurs ou grand froid, mais je sais m'en protéger !

Le chirurgien ORL qui me suivait après mon déménagement de la région parisienne n'en revenait pas lorsqu'il a examiné le sinus. Il a téléphoné à mon médecin homéopathe pour le féliciter. Mais ce dernier lui a répondu qu'il n'y était pour rien. Que c'était moi qui avais fait le choix de guérir et qu'il n'était qu'un canal... »

NOUS AVONS LU

“Expériences Homéopathiques Voyage au cœur de la matière... médicale”

Dr Hélène Renoux

Livre 212 pages-2014

Editeur : Edilivre

ISBN 978-2-332-68282-6

Les expérimentations de remède souche par des groupes d'étudiants en homéopathie que conduit Hélène Renoux depuis 2007 - ou celles effectuées de façon personnelle - sont un enrichissement de la matière médicale homéopathique existante, mais bien plus encore un approfondissement de la connaissance de soi, indispensable à tout bon thérapeute pour être à l'écoute de son patient sans être gêné par les filtres de ses propres réactions.

La réflexion de l'auteur va plus loin.

Toutes ces expériences qu'elle nous relate, comme ces cas cliniques, apportent une meilleure compréhension de l'interaction entre « les constituants de notre environnement avec nous autres les humains » :

■ Corrélation entre la souche et l'histoire des hommes et de leur pays,

■ Corrélation entre le profil de la souche et celui du patient ; ces minéraux, ces animaux, ces « matières nouvelles », ces végétaux - comme ces arbres « porteurs de l'inconscient collectif de leur continent ».

Tous ont quelque chose à nous apprendre sur notre environnement et

notre relation à celui-ci, comme une leçon de sagesse pour mieux nous y intégrer harmonieusement avec respect.

L'auteur dit encore « chaque énergie de remède est venue à point nommé pour m'apprendre ce dont j'avais besoin. »

Un livre au style clair, souvent poétique, qui donne à réfléchir.

Hélène Renoux est médecin homéopathe généraliste, enseignante en homéopathie, présidente de la Société Savante d'Homéopathie (SSH) et de l'European Committee for Homeopathy (ECH).

Michèle Siccardi,
secrétaire d'AHP France



NOUS AVONS LU

“L’Homéopathie en question : HOMEOCSS, projet de recherche sociétale sur la controverse au sujet de l’homéopathie. Enjeux, cadre théorique, approche méthodologique.”

**Sous la direction
d’Emmanuella di Scala**

Livre 136 p. 2020

Editeur : L’Harmattan

ISBN : 978-2-343-20182-5

Ce livre, premier volet d’une série qui suivra l’avancement du projet, définit d’abord le cadre théorique et les enjeux, les approches méthodologiques et les outils retenus pour cette enquête. Puis dans une deuxième partie il détaille le contenu des objets d’études (les acteurs de la controverse).

Le rappel du projet HOMEOCSS : des chercheurs de l’université de Dijon ont lancé en 2019 une enquête sociétale concernant la controverse sur l’homéopathie. « Qu’est-ce qui oriente le choix de chacun en faveur ou en défaveur de l’homéopathie ? » (certains de nos adhérents ont répondu au questionnaire « Patients » proposé alors).

Pour ce faire, ce projet, d’une durée de 4 à 6 ans, a pour enjeu d’analyser objectivement les représentations des différents acteurs impliqués dans cette controverse sur l’homéopathie : public, médecins, scientifiques, laboratoires pharmaceutiques, médias.

« L’enjeu global sera de mieux comprendre et d’améliorer la communication entre Sciences et Société en prenant un cas d’étude pour lequel la Science et

la Société sont totalement impliquées et acteurs : l’homéopathie. »

Une équipe pluridisciplinaire composée d’enseignants et de chercheurs en science de l’Éducation, en psychologie, en sciences de l’information, de scientifiques et pharmaciens mène ce projet en France. Une équipe équivalente effectuera la même étude en Pologne afin de prendre en compte le contexte culturel et le genre, pour une analyse comparative entre ces deux pays européens impliqués différemment face à l’homéopathie.

La lecture de ce livre s’avère parfois un peu difficile avec des références à la sociologie des sciences et à la notion de controverse. Mais elle permet toutefois d’appréhender la rigueur méthodologique de ces chercheurs, rigueur appliquée au choix des acteurs de la controverse, au recueil des données, aux analyses quantitatives et qualitatives des données, dans le cadre de cette enquête.

Pour le recueil des données, sont utilisés le questionnaire, l’entretien semi-directif, le récit de vie ou l’entretien narratif.

Pour le contenu des objets d’étude, sont concernés le public scolaire et étudiant, la sphère médiatique avec les réseaux sociaux et les médias de presse, la sphère académique et les laboratoires



pharmaceutiques, le corps médical avec les médecins et pharmaciens, la sphère publique avec les patients.

Une notion importante soulignée plusieurs fois, le principe de symétrie ou de neutralité qui consiste à accorder autant de crédit à l’un qu’à l’autre :

- « Ce paragraphe [...] se voudra volontairement très symétrique afin de ne pas entrer dans la polémique de la controverse sur la scientificité qui n’est pas l’objet de ce projet [...] » p. 28
- « Le thème de l’homéopathie est certes sensible, au sens où il est l’objet d’une controverse scientifique et sociétale mais n’est pas une pratique interdite ou immorale. » p. 71
- « Cependant un équilibre d’usage entre asymétrie et symétrie est à considérer pour une neutralité dans l’argumentation des hypothèses qui seront proposées. » p. 76

Emmanuella di Scala est maître de conférences et responsable du projet.

Pour en savoir plus :

<https://www.projet-homeocss.com/>



Le saviez-vous ?

- ▶ En 2018, le coût pour l’Assurance Maladie des médicaments homéopathiques a représenté 0,29% des remboursements de médicaments en France : 86 M€ (hors franchise médicale) sur 23,8 Mds€ (source Medic’AM-Amélie)

En 2020, ce taux estimé pourrait être de 0,1%, soit moins de 30 M€.